



## Lettre de l'équipe municipale n° 24



### **Séance du vendredi 9 septembre 2016 à 20h**

Absents excusés : Laëtitia ANDRE et Michaël SAHRIDJ.



#### **SALLE DES SPORTS : ULTIMES TRAVAUX, AVENANT AU MARCHE, REOUVERTURE**

Le procès-verbal de réception des travaux a été établi le 3 août avec effet au 31 juillet, assortie de réserves pour 8 lots sur 9.

Il s'agit de travaux de finition et de documents à fournir pour la conformité des travaux.

Une modification du système d'alarme, imposée à la dernière minute par le bureau de contrôle, nous oblige à valider un nouvel avenant pour le lot « Electricité – courants faibles » pour 1.211,44 € HT et donc à prolonger le délai de réalisation des travaux pour le lot 8.

La commission de sécurité, qui a visité les locaux le 8 septembre, a émis un avis favorable à l'ouverture ; le nécessaire va être fait pour une levée des réserves et une parfaite mise en conformité des installations.



#### **SALLE DES SPORTS : PROTECTION DES SOLS, DECISION**

Afin de protéger le tout nouveau sol de la salle des sports, la mairie a acheté, pour la somme de 759,60 € TTC, une protection, composée d'un feutre antidérapant et d'un film; ce matériau, livré en rouleaux et facilement manipulable, sera mis en place et désinstallé par les organisateurs lors de chaque manifestation non sportive (marché de la création du 25 septembre, concours de belote, etc.).

Tous les utilisateurs de la salle des sports (pour les activités sportives, les temps d'activités périscolaires, les récréations ou sports pendant l'école) sont invités à pratiquer sports et animations en chaussons ou chaussures de sports.



## **NOUVELLE HALLE : CONDITIONS D'UTILISATION**

Le conseil a souhaité à l'unanimité que la nouvelle halle soit mise à disposition gratuite pour les associations de la commune qui souhaiteraient l'utiliser pour différentes manifestations ou rencontres.

Un débat a été engagé concernant la location aux particuliers ; ainsi, il a été décidé que la halle pourrait être louée aux habitants de la commune et ponctuellement aux associations extérieures, avec la buvette (et le matériel frigorifique après accord des associations copropriétaires) et l'accès aux toilettes par le hall de la salle des sports.

Le tarif de location a été fixé à 20 € pour un apéritif et à 35 € pour un rassemblement sur la journée.

La réservation se fera en mairie, une convention de mise à disposition sera établie et une caution de 500 € sera demandée, comme pour les locations de salles.



## **JOURNEE PORTES OUVERTES DU 8 OCTOBRE : MODALITE D'ORGANISATION**

Cette matinée portes ouvertes, qui permettra à la population saint genoise de découvrir les travaux réalisés à la halle et à la salle des sports, aura lieu le samedi 8 octobre entre 10 et 12h avec des animations et une exposition de présentation des différentes associations communales réalisées avec le concours de la médiathèque.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette visite qui sera commentée par les membres du conseil municipal présents et à partager le verre de l'amitié.



## **ECOLE ET RENTREE SCOLAIRE : CANTINE, TAP, EFFECTIFS, TRAVAUX OSAPRO**

Le tableau interactif a été installé pour la rentrée scolaire par l'entreprise OSAPRO.

61 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2016-2017. Les réunions de rencontres avec les parents ont débuté ; les T.A.P. reprennent leur rythme avec quatre groupes recomposés et un règlement intérieur mis en application en concertation avec les enfants.

L'association des parents d'élèves JAQUADI et l'association de la cantine scolaire tiennent leur assemblée générale mardi 4 octobre à 19h30.



## **TRAVAUX SUR VOIRIE**

Les travaux programmés et pris en charge par la communauté de communes Chamousset en Lyonnais, pour les chemins de Malacour et de Boussoure, vont être réalisés courant octobre.

Parallèlement, les travaux communaux prévus à Boussoure (accès maison CHOMETON) et au Thivel (accès maison PROTIERE) seront effectués sur la même période par l'entreprise COLAS.



## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

**City stade** : Les travaux de mise en place du City stade débuteront en Octobre.

**Challenge VTT-route** : ce challenge cycliste aura lieu le dimanche 25 septembre et passera cette année sur notre commune (Leuillon, les Marniches, Boussoure). Les organisateurs nous ont sollicités pour avoir quelques signaleurs postés sur la commune.

**Brioche du C.C.A.S.** : les membres du centre communal d'action sociale et autres bénévoles vous présenteront la brioche le samedi 24 Septembre (voir avis joint).  
Merci de leur réserver un bon accueil.

**SIVU des Rossandes** : le conseil approuve le rapport sur le prix et la qualité du service public concernant la station d'épuration intercommunale des Rossandes ; tous les points concernant la qualité des rejets et une bonne gestion administrative sont conformes.

**Station d'épuration communale** : nous avons reçu de l'agence de l'eau une aide à la performance épuratoire de 5 353.92 € pour l'année 2016 car le système d'épuration « lits plantés de roseaux » de notre station est tout à fait satisfaisant.

**P.P.R.M.** : le rapport du commissaire enquêteur concernant le plan de prévention des risques miniers est disponible en mairie et consultable par tous.

**S.C.O.T.** : Le rapport d'enquête publique du Schéma de COhérence Territoriale est disponible en mairie. La commission d'enquête a émis un avis favorable avec certaines réserves notamment concernant les taux prévisionnels de développement démographique de notre région.

**Mutuelle communale** : une discussion a été engagée avec les communes voisines (Montromant, Sainte-Foy, Souzy) sur la possibilité de souscrire à une mutuelle communale ; les personnes qui ne bénéficient pas d'une mutuelle employeur pourraient souscrire à cette assurance avec des tarifs plus intéressants qu'une assurance individuelle.

**Rencontres intergénérationnelles** : Amandine GRIZONNET vous propose à nouveau des rencontres toutes générations. La première aura lieu mercredi 5 octobre (voir planning en annexe). Enfants, adultes et séniors sont invités à se retrouver et à échanger autour de jeux de sociétés ou autres activités ; n'hésitez pas à passer même pour un court moment.

**Communauté de communes** : avec 25 voix pour et 2 contre, la communauté de communes de Chamousset en Lyonnais a approuvé le projet de regroupement avec la communauté de communes des Hauts du Lyonnais et les 6 communes de la Loire qui souhaitent nous rejoindre ; on attend maintenant l'arrêté du Préfet du Rhône.  
Des groupes de travail ont été formés pour que ce regroupement se passe pour le mieux et sans perdre trop de temps sur les dossiers en cours.



## **PROCHAINE REUNION**

Elle aura lieu vendredi 14 octobre à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

**Mairie** Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30  
Tél. 04.74.70.04.83. courriel : [mairie@saintgenislargentiere.fr](mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr)

**site internet de la mairie : [www.saintgenislargentiere.fr](http://www.saintgenislargentiere.fr)**

**Médiathèque** Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30,  
jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56  
Courriel : [mediathequestgenis@gmail.com](mailto:mediathequestgenis@gmail.com)



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Sur votre agenda**

Vous pouvez d'ores et déjà noter sur votre agenda les dates des prochaines élections :  
Election du Président de la République : dimanche 23 avril (1<sup>er</sup> tour) et 7 mai (2<sup>ème</sup> tour).  
Elections législatives : dimanches 11 juin (1<sup>er</sup> tour) et 18 juin (2<sup>ème</sup> tour).

### **Liste électorale : inscrivez-vous**

Vous êtes nouvel arrivant ou vous venez d'atteindre votre majorité, pensez à faire la démarche en mairie pour vous inscrire sur la liste électorale.

### **Nouvelle activité**

Audrey LORNAGE, nouvelle habitante à Saint-Genis est orthopédagogue, spécialiste des troubles d'apprentissage ; elle aide les enfants ayant des difficultés dans leurs apprentissages scolaires ; la première consultation est gratuite et se fait sur rendez-vous.

Audrey LORNAGE, 15 lot. Chenevatière 2, tél. 09.53.01.78.34. ou 06.95.89.84.04.  
[lorthodrey@gmail.com](mailto:lorthodrey@gmail.com) <http://audrey-lornage.e-monsite.com/>

### **Subventions aux entreprises**

Dans le cadre du programme Leader, des subventions à l'investissement pour les entreprises artisanales et commerciales sont disponibles ; avec un taux d'aide de 20 %, la subvention peut atteindre 10.000 € par projet.

Toutes informations complémentaires auprès de Cécile GUYOT, coordonnatrice développement local au SIMOLY, tél. 04.78.19.08.60. [cecile.guyot@simoly.fr](mailto:cecile.guyot@simoly.fr)

### **Activités de l'A.S.S.G.**

- « DANSE » : lundi de 20 à 22h salle entrée du village
- « VOLLEY-BALL » : mardi de 20 à 22h30 salle des sports
- « BADMINTON » : jeudi de 20 à 22h salle des sports